



Comité Départemental de Voile des Côtes d'Armor

Maison Départementale des Sports

18 Rue Pierre de Coubertin

22440 PLOUFRAGAN

Tél. : 02 96 76 25 41

Fax : 02 96 76 25 42

Mél : contact@cdv22.com

<http://www.cdv22.com>

<http://www.nautisme-cotesdarmor.com>

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 25/01/2011

Présents : P Le Boucher, P Gueutier, S Allard, R.Compain, H Nivet, J Y Le Failler, , M Eledjam, W. Konow

Excusés : N Beaufiles, J Le Coq, E.Diacono, A Fautrat, A Martin, M Masson, , C Ooghe E. Coulon, F Le Goff, E Reitzer

Invités : Y Furet

Ordre du jour :

1. Présentation des comptes 2010 et du budget prévi 2011 :
2. Préparation de l'Assemblée Générale
3. Appel à candidature pour l'organisation de la Coupe de Bretagne 2012
4. Questions diverses :
 1. Affectation du matériel déclassé du pool compétition CG
 2. Enquête sur le financement de la voile à l'école
 3. Projet de convention UGSEL/CDV

1. Présentation des comptes 2010 et du budget prévi 2011 :

Les comptes 2010 et le prévisionnel 2011 présentés par le cabinet comptable sont approuvés à l'unanimité par le Conseil d'administration.

2. Préparation de l'Assemblée Générale :

Examen des candidatures reçues pour l'élection au Conseil d'Administration du CDV :

- 3 candidatures recevables sur la forme et dans les délais qui feront l'objet d'une élection lors de l'AG (Vincent Roudot du CN Pléneuf, Claude Dubouil de la SR Perros-Guirec et Bénédicte Layus-Boiron de l'EV Trébeurden.
- 3 candidatures non recevables sur la forme ou hors délais qui feront l'objet d'une cooptation lors du prochain CA suivant l'AG (Nicolas Le Dantec de Binic Loisirs Nautiques, Ronan Le Goff de Binic Loisirs Nautiques, Hélène Delasalle du CN Erquy

Démissions enregistrées au niveau du Conseil d'administration du CDV :

- 2 démissions (Julien Le Coq du CN Pléneuf Val André et Nicolas Beaufiles du CN Pléneuf Val André)
- 1 démission par application du règlement intérieur du CDV (Antoine Vayer du CN Plérin : aucune présence aux différents CA depuis son élection)

3. Appel à candidature pour l'organisation de la Coupe de Bretagne 2012

Un cahier des charges d'organisation sera diffusé à tous les clubs du département, la date limite du dépôt des candidatures étant prévu à la mi-mars.

4. Questions diverses :

Affectation du matériel déclassé du pool compétition CG

Dans le cadre du matériel du pool de compétition issu de l'ancien plan nautique, nous avons encore trois planches à voile RSX et un laser standard à disposition des meilleurs coureurs du département. Ce matériel départemental propriété du Conseil Général n'étant plus compétitif pour le meilleur niveau nous avons souhaité le réformer par un déclassement au niveau des clubs.

Suite à un appel à candidature 5 clubs du département ont déposé une demande par rapport à des projets sportifs (CMV St Brieuc et BN Ile Grande sur les PAV, Binic Loisirs Nautiques, CN Plérin , CN Paimpol-Loguivy sur le Laser).

Décision de répartir le matériel de PAV sur les 2 demandes de clubs. Concernant le laser, les 3 projets étant équivalents il est décidé de procéder à un tirage au sort, tirage remporté par Binic Loisirs Nautiques.

Ci-dessous la répartition du matériel :

- 1 Laser standard de 2005 affecté à **Binic Loisirs Nautique**
- 2 Flotteurs RSX (2005-2006)+ 2 Voiles(2005-2006) + 2 wishbones (2005-2006)+1 mât (2006) affecté au **CMV St Brieuc**
- 1 Flotteur RSX (2007)+1 mât (2007)+1 voile (2007))+1 wishbone (2007) affecté à **la Base Nautique de l'île Grande**

Enquête sur le financement de la Voile à l'école

Cette enquête est validée et sera disponible sur demande auprès du CDV

Projet de convention UGSEL/CDV

La convention proposée par l'UGSEL n'est pas adaptée à l'opération ETVD, elle fera l'objet d'un nouvel échange avec l'UGSEL.